

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 82 (1985)
Heft: 11

Rubrik: Concours des ruchers SAR 1985

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours des ruchers SAR 1985

Selon les statuts, le concours de ruchers SAR 1985 s'est déroulé dans la 7^e circonscription, soit les sections d'Ajoie - Clos-du-Doubs, Jura-Nord (Delémont) et Franches-Montagnes.

La composition du jury était la suivante : Jean-François Fleury, délégué de la circonscription, Frédy Zuber, délégué de l'AD, et le soussigné, membre du comité SAR et président du jury.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Avec la présentation de 477 colonies, les apiculteurs de la 7^e circonscription ont présenté au jury de belles exploitations, cinq courant en 1^{re} catégorie et neuf en 2^e catégorie.

Passablement retardée, l'année 1985 a vu une saison apicole débuter dans de mauvaises conditions. Lors du premier passage, le jury n'a pu effectuer les visites de colonies comme il l'aurait souhaité, à cause du temps froid. La deuxième visite s'est déroulée dans de bonnes conditions, mais malheureusement pour les apiculteurs la récolte était insignifiante sur la fleur. Par endroits, la forêt commençait à suinter son nectar.

Le jury doit relever la bonne préparation des apiculteurs. La moyenne de 94,6 points en 1^{re} caté-

gorie (de 5 à 25 colonies) et de 141 points sur 150 en 2^e catégorie (plus de 25 colonies) témoigne d'une bonne préparation. Remerciements aux présidents et comités de section, ainsi qu'aux conseillers apicoles.

Dans les pages suivantes figure la description de toutes les exploitations qui ont participé au concours.

Le jury a attribué quatre médailles d'or et une médaille d'argent en 1^{re} catégorie et huit médailles d'or et une médaille de bronze en 2^e catégorie.

Les félicitations vont à tous pour leur participation et le résultat obtenu.

Félicitations spéciales à M. Paul Cavé, de Bressaucourt, qui a présenté au jury une exploitation bien conçue et agencée avec un réel souci d'organisation fonctionnelle. Dans ce lieu règnent l'ordre et la propreté.

Son résultat, 149 points sur 150, le désigne comme bénéficiaire de la médaille de vermeil offerte par les Sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

Tous les apiculteurs sont remerciés pour leur ponctualité et leur gentillesse lors de la réception du jury.

Les remerciements vont également aux membres du jury. Soit :

Jean-François Fleury, délégué de la circonscription, et Frédy Zuber, délégué de l'AD. La précision dans leurs jugements ainsi que leur bon esprit ont contribué au bon déroulement du concours de ruchers SAR 1985.

Montfaucon, septembre 1985.

Le président du jury:
Albert Thiévent

7^e circonscription / Section Ajoie - Clos-du-Doubs, Delémont, Franches-Montagnes

PALMARÈS

Noms	Prénoms	Nbre de colonies	Cat.	Points	Médaille
Noirjean	Charles	25	1	99	or
Gigon	Etienne	11	1	99	or
Noirat	Armand	23	1	96	or
Chevrolet	Alphonse	20	1	91	or
Varin	Henri	15	1	88	argent
Cavé	Paul	34	2	149	or
Juillerat	Jean	50	2	148	or
Gerber	Alfred	28	2	146	or
Odiel	Marcel	30	2	146	or
Meyer	Léon	60	2	145	or
Ioset	Ida	30	2	142	or
Allimann	Daniel	35	2	141	or
Zuber	Georges	60	2	139	or
Schluchter	Fritz	56	2	114	bronze

Montfaucon, août 1985.

Le président:
Albert Thiévent

Le délégué de l'AD:
Frédy Zuber

Le secrétaire:
J.-F. Fleury

À VENDRE

10 ruches complètes DB à 12 cadres + 4 ruchettes à 5 cadres, 1 extracteur, maturateur, clarificateur, bidons, etc.

R. Yersin, St-Légier
Tél. (021) 533460 à midi ou le soir.

À VENDRE

20 colonies avec ou sans les ruches. Système Burki. Le tout en parfait état avec cadres, 2 hausses, nourrisseurs et coussins. En bloc ou au détail.

S'adresser aux heures des repas au tél. (024) 31 16 32.

SECTION AJOIE - CLOS-DU-DOUBS

NOIRJEAN Charles, douanier, La Motte, 2889 Ocourt.
Apiculteur dès 1968, 25 colonies DB en pavillon et plein air.



Situé à environ 200 m de son domicile, le rucher se trouve dans une carrière désaffectée. En entrant dans ce lieu, entouré de hauts buissons et d'arbres, on a l'impression d'arriver dans un domaine où règne un ordre impeccable. Tout se trouve sur place, local d'extraction indépendant, réserve de cadres, matériel d'élevage et autres accessoires, le tout dans un état parfait d'ordre et de propreté.

Les colonies assez populeuses sont de force égale. La visite de deux colonies conforte le jury dans sa première impression. Il est à noter que, pour 1985, toutes les colonies ont bâti trois cadres en un temps record. Plusieurs hausses commencent à être garnies de miel.

Les annotations sont faites sur carnet, avec beaucoup de clarté. On peut retrouver le travail et les constatations tout au long de l'année. La comptabilité est très claire et précise. Les connaissances théoriques sont très bonnes. Le travail au rucher est exécuté avec la précision d'un horloger et avec un calme qui n'est jamais pris en défaut.

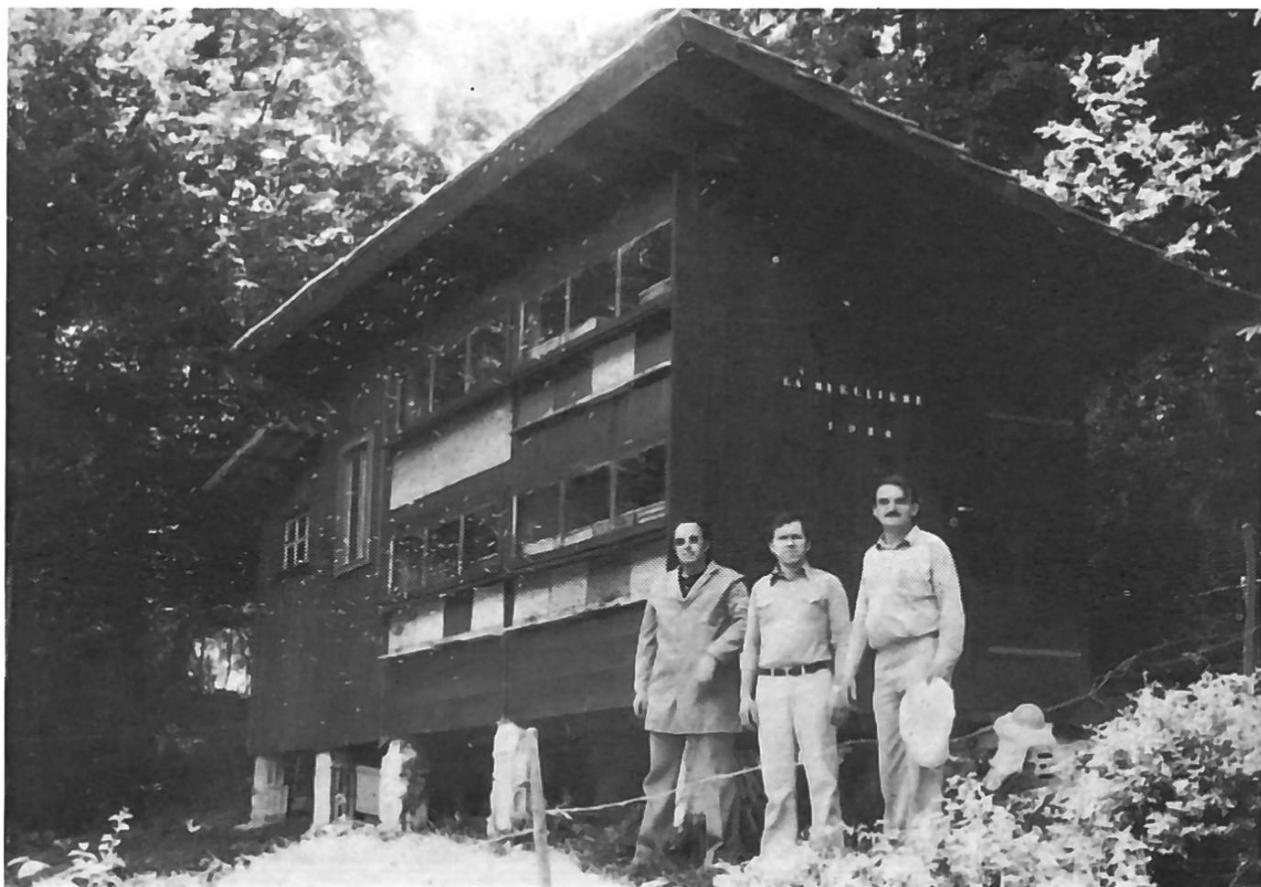
Deuxième visite : rien à ajouter aux impressions de la première visite, les colonies sont d'une impressionnante régularité.

Un élevage a été effectué, cinq reines sont en ruchettes de fécondation. Elles sont de très bonne apparence et, pour deux déjà, en ponte.

Le jury lui accorde : 10-10-10-9-10-10-10-10-10-10 = 99 points, médaille d'or.

SECTION DES FRANCHES-MONTAGNES

GIGON Etienne, employé de banque, Belfond, 2728 Goumois.
Apiculteur dès 1978, 11 colonies DB en pavillon.



Situé à environ 300 m du domicile au hameau de Belfond, le rucher est en bordure de forêt. Bien qu'employé de banque, l'apiculteur a construit lui-même son rucher. Pourvu d'un éclairage exceptionnel, il offre de très bonnes possibilités de travail.

La visite de deux ruches laisse apparaître des colonies très bien développées avec un matériel très propre et bien entretenu. Les cadres sont changés régulièrement à raison de deux par année.

Les reines sont changées régulièrement et sont achetées à des éleveurs de Suisse romande.

Le travail au rucher est exécuté avec calme et précision. Les connaissances théoriques sont satisfaisantes. Les annotations concernant la conduite du rucher et la comptabilité sont dignes d'un employé de banque.

Le matériel d'extraction et le maturateur sont au rucher dans un local indépendant très clair et très propre.

Deuxième visite : le jury reste sur la même impression, c'est-à-dire d'ordre et de propreté. Les ruches sont fortes et attendent le départ de la récolte en forêt pour se mettre au travail et ainsi apporter satisfaction au maître des lieux.

Le jury lui accorde : 10-10-10-10-10-10-10-10-9 = 99 points, médaille d'or.

SECTION AJOIE - CLOS-DU-DOUBS

NOIRAT Armand, retraité, 2954 Asuel.

Apiculteur dès 1936, 23 colonies DB en pavillon, alt. 550 m.



Situé au pied du col des Rangiers, le rucher est presque un domaine en soi, pourvu d'installations impeccables. L'endroit respire la tranquillité. Les vergers de cerisiers, de pruniers et autres arbres fruitiers sont à proximité, ce qui contribue au développement printanier. Vu le temps maussade, le jury a renoncé à la visite des colonies lors du premier passage. Les colonies semblent assez fortes et attendent le beau temps pour se manifester.

Un laboratoire très bien agencé avec un matériel impeccable se trouve à proximité du rucher.

Les annotations sont très bonnes. L'apiculteur présente au jury une comptabilité qui date de près de cinquante ans. M. Noirat peut, à ce jour, présenter un bilan précis de sa vie d'apiculteur.

Deuxième visite : les colonies sont dans d'excellentes conditions ; le beau temps aidant, tout devrait bien se passer. Les visites de colonies se déroulent très bien et confirment les impressions au trou de vol.

Les connaissances théoriques gagneraient à être plus approfondies, les réponses manquent quelque peu de sûreté. Le travail au rucher pourrait être effectué avec plus de précision.

Le jury lui accorde : 10-10-10-10-9-9-10-10-10-8 = 96 points, médaille d'or.

SECTION AJOIE - CLOS-DU-DOUBS

CHEVROLET Alphonse, commerçant, 2900 Porrentruy.
Apiculteur dès 1944, 20 colonies DB en plein air, BJ en pavillon.



Le rucher se trouve aux abords du village de Cœuve sur la propriété de l'apiculteur. Entouré de haies et d'arbres fruitiers de toutes sortes, mais beaucoup de cerisiers qui apportent leur contribution au développement printanier.

Malgré le temps, deux colonies ont été visitées. Les cadres sont changés régulièrement, les reines ne sont que partiellement marquées. La venue du beau temps arrangerait bien les choses.

Les annotations concernant les colonies gagneraient à être plus complètes, la comptabilité est en ordre.

Le matériel d'extraction se trouve dans une maison à proximité du rucher, tout est propre.

Les connaissances théoriques sont bonnes, mais manquent parfois de précision. Le travail au rucher est effectué avec un peu de nervosité.

Le jury lui accorde : 9-9-10-9-9-8-9-9-10-9 = 91 points, médaille d'or.

SECTION DE DELÉMONT

VARIN Henri, employé CFF, Bassecourt.
Apiculteur dès 1950, 15 colonies DB en pavillon.



Le rucher se trouve en bordure de la route cantonale conduisant de Glovelier à St-Brais. L'accès au rucher est peu aisés, néanmoins l'endroit est agréable. Bordé de forêts, de pâturages et de prés, une flore très riche est à la disposition des butineuses.

Etant à cinq kilomètres de son domicile, tout le matériel se trouve au rucher. La place est assez restreinte mais suffisante pour faire du bon travail.

La visite des colonies démontre que l'apiculteur a de bonnes connaissances. Les ruches sont populeuses, les cadres sont en bon état, deux cires sont données à construire chaque année.

Les annotations concernant la conduite du rucher sont satisfaisantes. Une comptabilité bien tenue est présentée.

La théorie a été bien assimilée et le travail au rucher se fait avec méthode. L'apiculteur y trouve calme et délassement. Dans son domaine, il paraît parfaitement heureux.

Deuxième visite: le jury reste sur son appréciation du premier passage, les colonies sont dans l'ensemble bonnes, toutefois avec quelques irrégularités.

Dans la mesure où il pourra en obtenir auprès des éleveurs de la Suisse romande, l'apiculteur pense changer plusieurs reines en fin de saison, ce que le jury ne peut qu'encourager.

Le jury lui accorde: 9-10-8-9-9-8-8-9-8-10 = 88 points, médaille d'argent.

SECTION AJOIE - CLOS-DU-DOUBS

CAVÉ Paul, retraité, 2901 Bressaucourt

Apiculteur dès 1950, 34 colonies BJ en rucher DB à l'extérieur.



Le rucher se trouve dans un cadre idéal. Toutefois, le jury émet un petit reproche quant à son orientation. Un ordre méticuleux règne tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Dans ce lieu calme et tranquille, l'apiculteur passe une grande partie de son temps. Jardinier averti, les alentours sont parsemés de fleurs et de diverses plantes.

Malgré le temps maussade, le jury a pu visiter plusieurs colonies, calmes. Les ruches assez fortes n'attendent que le beau temps pour se lancer à la récolte.

Le matériel est en très bon état, les cadres sont changés à raison de deux par année.

Les annotations concernant les colonies sont complètes, la comptabilité est très bien tenue. Les connaissances théoriques sont très bonnes. Le local d'extraction et de maturation est à l'image du rucher. Il en est de même du matériel.

Les reines sont élevées par l'apiculteur sur de bonnes souches, la fécondation se fait au rucher. Régulièrement, des reines sont achetées à des éleveurs qui font la sélection.

Deuxième visite. Les colonies sont en bonne forme et très populeuses. En cas de beau temps, tous les espoirs sont permis.

Le jury lui présente ses plus vives félicitations et est heureux de pouvoir ainsi couronner une vie apicole.

Le jury lui accorde: 9-10-10-10-10-10-10-10-10-10-10 = 149 points, médaille d'or et médaille de vermeil offerte par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

SECTION DE DELÉMONT

JUILLERAT Jean, entrepreneur, 2853 Courfaivre
Apiculteur dès 1971, 50 colonies Schneider.



Les colonies sont réparties dans deux ruchers montés sur roues ; le tout a été construit dans l'entreprise. Les deux ruchers sont situés au lieu-dit «La Métairie des Pics», au pied de la montagne, dans une nature faite de pâturages, de vergers, de forêts et de champs cultivés. Les ruches paraissent en profiter très largement.

Lors du premier passage, la visite des colonies, deux à chaque rucher, donne à penser que la récolte est sur le point de partir. Les ruches sont populeuses, le matériel est en très bon état. Les cadres sont changés régulièrement, leur bon état en témoigne.

Un véritable laboratoire contenant un matériel d'exploitation et de maturation dans un état impeccable de propreté et d'entretien est à la disposition de l'apiculteur.

Les annotations par colonie donnent les indications nécessaires. La comptabilité est bien tenue. Ici, c'est Madame que le jury doit féliciter, car c'est elle qui se charge de ce travail avec beaucoup de détails et de précision.

Les connaissances théoriques sont très bonnes, les réponses sont précises et détaillées.

Deuxième visite : la première impression est que les colonies sont populeuses, ce qui est confirmé par la visite. Le beau temps qui s'annonce arrangerai certainement bien les choses.

Un élevage en plein développement est présenté au jury. La visite de dix ruchettes en fécondation laisse apparaître neuf belles reines fécondées et en pleine ponte. Une belle réussite vu le temps médiocre des derniers jours.

Le travail au rucher est exécuté méthodiquement et avec précision.

**Le jury lui accorde : 10-10-10-10-10-10-10-9-9-10-10-10-10-10 = 148 points,
médaille d'or.**

SECTION AJOIE - CLOS-DU-DOUBS

GERBER Alfred, représentant, 2900 Porrentruy
Apiculteur dès 1945, 28 colonies BJ, alt. 550 m.



Le rucher est situé dans un endroit idéal pour l'apiculture, au nord du village de Courtedoux. L'ordre règne aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Lors de la première visite, malgré un temps frais, le jury a procédé à la visite de deux colonies. Les abeilles sont calmes, avec une bonne disposition du couvain et de la nourriture. Avec le beau temps, la récolte pourrait être bonne sur la fleur. Le matériel est en très bon état, les cadres sont changés régulièrement à raison de deux par année.

Le matériel d'extraction et de maturation est propre et bien entretenu.

Les annotations concernant les colonies sont bonnes. La comptabilité est bien tenue et depuis de nombreuses années.

Les connaissances théoriques sont satisfaisantes.

La deuxième visite s'est déroulée dans de bonnes conditions, les colonies relativement fortes ont quelque peu souffert du mauvais temps qui dure depuis plusieurs semaines.

Avec la collaboration de trois collègues, une station de fécondation a été montée ; elle se trouve dans la forêt surplombant le village de Chenevez, dans un endroit isolé à une altitude d'environ 600 m. Pour l'instant aucune ruchette ne se trouve à cet endroit, un élevage étant en cours de préparation au rucher à Courtedoux. Il est à noter que l'apiculteur fait de l'élevage pour ses propres besoins et ceux de ses collègues, mais aussi pour la vente.

Le travail au rucher est bien exécuté, mais parfois avec un peu de précipitation.

Le jury lui accorde: 10-10-10-9-10-10-9-10-10-10-10-10-10-10-9-9 = 146 points, médaille d'or.

SECTION DE DELÉMONT

ODIET Marcel, retraité, 2853 Courfaivre.

Apiculteur dès 1963, 30 colonies DB en pavillon et plein air.



Le rucher est situé en bordure de ruisseaux, de vergers et de pâturages, au lieu-dit « Source Marie Fontaine », nom enchanteur qui reflète bien l'endroit choisi. Le chemin qui conduit au rucher s'arrête là et n'a pour usager que l'apiculteur.

La visite de deux ruches laisse apparaître de belles colonies, calmes et populeuses. Une reine n'est pas marquée. Pas de problème, l'apiculteur la marque, en pleine nature, devant le jury. Malgré son âge, son adresse est remarquable.

Les cadres sont changés à raison de deux par année.

Bien qu'ancien, le matériel est propre et bien entretenu, les réserves de cadres sont bonnes.

Le matériel d'extraction et de maturation est ancien mais bien entretenu.

Les annotations concernant les colonies sont bonnes, la comptabilité est bien tenue.

Les connaissances théoriques sont bonnes. Le travail au rucher est effectué avec calme et précision.

Deuxième visite : le beau temps étant de la partie, les visites de colonies se font dans de bonnes conditions. Les ruches visitées sont douces et très populeuses.

Un élevage déjà en ruchettes de fécondation est présenté. Le beau temps qui s'est installé arrangera avec certitude le retard pris à la suite des jours humides et frais qui ont précédé notre visite.

Le jury lui accorde: 9-9-10-10-10-10-10-9-9-10-10-10-10 = 146 points, médaille d'or.

SECTION DE DELÉMONT

MEYER Léon, menuisier, 2852 Courtételle
Apiculteur dès 1950, 60 colonies en pavillon.



Le rucher est composé de deux pavillons, un de ruches DB et l'autre de ruches CLAER. Il est situé au pied de la montagne, entouré de forêts où trônent de très nombreux sapins blancs. Les alentours sont propriété de l'apiculteur. Menuisier de métier, il a tout construit lui-même. Très astucieux, il fait beaucoup d'essais pour faciliter le travail au rucher. L'état du matériel est très bon, les réserves de cadres dépassent la moyenne et sont changés à raison de deux par année.

Deux visites de ruches laissent apparaître de belles colonies populeuses à souhait. Elles attendent le beau temps pour butiner sur toute la campagne et les forêts environnantes.

Les annotations concernant les colonies sont bien faites. La comptabilité est précise et bien tenue.

Tout le matériel est propre, rien ne manque à ce menuisier pour qu'il trouve auprès de ses abeilles le délassement qu'il recherchait.

Deuxième visite : le rucher laisse la même impression qu'au premier passage, les colonies présentent de bonnes populations. Le beau temps aidant, la récolte pourrait être bonne.

Un élevage en plein développement est présenté au jury. Là aussi le beau temps sera un précieux allié pour une bonne réussite finale.

Bien revues, les connaissances théoriques sont bonnes, les réponses sont précises.

Le travail au rucher est bien exécuté, mais parfois avec un peu de nervosité.

Le jury lui accorde : 10-10-9-9-10-10-9-10-9-10-10-10-10-10-9 = 145 points, médaille d'or.

SECTION DE DELÉMONT

IOSET Ida, ménagère, 2853 Courfaivre.
Apicultrice dès 1975, 30 ruches Schneider.



Le rucher est situé dans une combe en bordure de la route de Soulce. Bordé de forêts et de prés où coule un ruisseau, il est bien situé, à une altitude de 700 m. Monté sur roues, le rucher peut être déplacé à tout moment.

La visite de deux colonies laisse apparaître des abeilles douces.

Le matériel est en très bon état, les cadres sont changés à raison de deux par année.

Les annotations pour la conduite du rucher sont bonnes et donnent les renseignements nécessaires. La comptabilité est claire et bien tenue.

Le local d'extraction est propre et bien conçu, le matériel est bien en ordre et protégé par un drap ou autres couvertures.

Malgré une certaine gêne à cause de la langue — M^{me} Ioset est d'origine suisse alémanique — les connaissances théoriques sont bonnes.

Le travail au rucher est effectué sans précipitation mais manque parfois un peu de précision.

Deuxième visite: toujours au même endroit, le rucher a bénéficié d'un bon développement. Trois visites de ruches montrent des colonies qui n'attendent que le beau temps pour partir à la récolte.

Un élevage, fait avec la collaboration d'un apiculteur, se trouve déjà en ruchette de fécondation. Quelques petites erreurs sont constatées, ruchettes trop peu fournies d'abeilles, cires gaufrées mal placées. L'apicultrice aura tout intérêt à suivre les conseils de ses collègues apiculteurs avec de nombreuses années d'expérience.

Le jury félicite M^{me} Ioset, seule femme à s'être inscrite au concours 1985. Le président du jury en est à sa troisième année de fonction et c'est également pour lui la première femme inscrite à un concours.

Le jury lui accorde: 10-10-9-9-10-9-9-9-9-10-10-10-10-9-9 = 142 points, médaille d'or.

SECTION DE DELÉMONT

ALLIMANN Daniel, agriculteur, 2851 Undervelier.
Apiculteur dès 1975, 35 colonies DB + BJ + Hofstetter.



Situé aux abords de sa ferme, le rucher est d'accès facile, l'emplacement est bien choisi, matériel et nourriture peuvent être transportés avec un véhicule jusque sur place.

Les ruches achetées à un constructeur sont en très bon état.

Vu le temps relativement frais, la première visite laisse apparaître des abeilles quelque peu nerveuses. Les cadres sont changés régulièrement à raison de deux par année.

Les annotations pour la conduite du rucher sont bonnes et donnent les indications nécessaires.

La comptabilité est claire et bien tenue. Les connaissances théoriques sont satisfaisantes, mais quelque peu hésitantes.

Le travail au rucher est effectué avec un peu de nervosité mais néanmoins avec précision.

Deuxième visite : les colonies sont bien développées. Avec le beau temps, tout pourrait s'arranger et apporter à l'apiculteur la satisfaction d'une récolte.

Vu le mauvais temps, un premier élevage a échoué, un deuxième élevage est en bonne voie et pourra être mis en ruchettes à brève échéance.

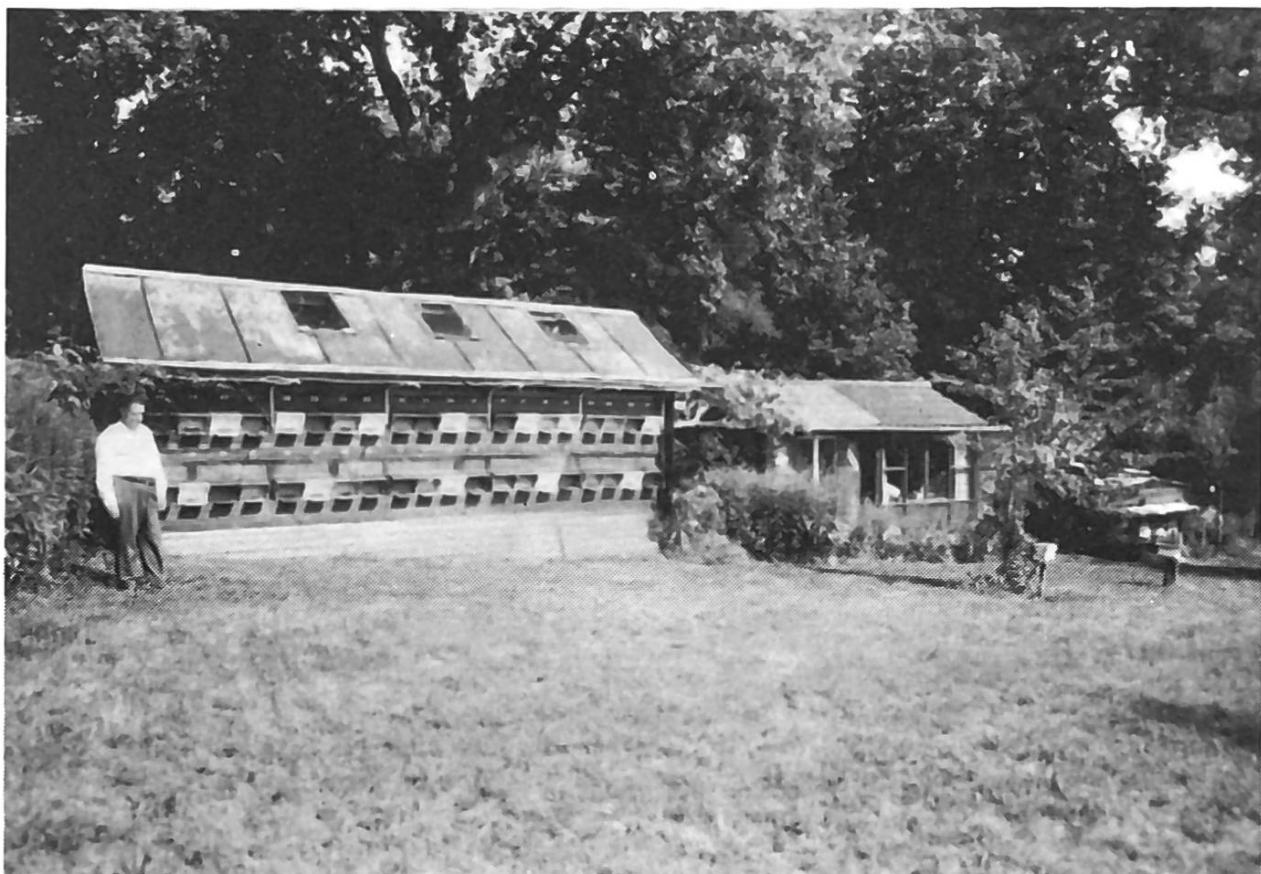
La sélection se fait en prélevant du couvain chez un moniteur.

Le jury lui accorde: 10-10-10-8-9-9-10-9-9-10-10-10-10-8-9 = 141 points, médaille d'or.

SECTION AJOIE - CLOS-DU-DOUBS

ZUBER Georges, horloger, 2942 Alle.

Apiculteur dès 1960, 55 colonies BJ en pavillon.



Les ruches sont disposées dans un pavillon bien éclairé situé au nord du village d'Alle, à une altitude de 500 m. Un deuxième pavillon se trouve sur les contreforts des Rangiers, à une altitude de 700 m, au lieu-dit «Le Fer à Cheval».

En pleine campagne, le rucher peut disposer d'arbres fruitiers et de champs de colza fort nombreux dans la région. Vu le temps maussade, deux ruches n'ont pu être visitées que partiellement lors de la première visite, laissant néanmoins apparaître de belles colonies avec du matériel en ordre. Les cadres sont renouvelés à raison de deux par année.

Les annotations concernant les colonies sont complètes, la comptabilité est bien tenue.

Le matériel d'extraction, très propre, se trouve dans un local à proximité du rucher.

Il serait très souhaitable que l'apiculteur complète ses connaissances théoriques par la lecture ou d'autres procédés.

Au deuxième passage du jury, les colonies sont très fortes et n'attendent que le beau temps pour se lancer au travail. D'autre part, le jury a pu visiter cinq ruchettes en fécondation et constater cinq belles reines, toutes en ponte, de quoi réjouir l'apiculteur vu le temps peu clément des jours passés.

Le travail au rucher est effectué avec calme et précision.

Le jury lui accorde: 10-9-10-10-9-9-9-9-10-10-10-9-7-9 = 139 points, médaille d'or.

SECTION AJOIE - CLOS-DU-DOUBS

SCHLUCHTER Fritz, gérant, 2882 St-Ursanne.

Apiculteur dès 1976, 56 colonies DB et BJ en pavillon et plein air.



Les ruchers sont situés à deux endroits. Le premier sur les hauteurs de St-Ursanne surplombant la vallée du Doubs. Là se trouvent une trentaine de ruches DB et BJ en plein air. D'emblée, les colonies apparaissent irrégulières, ce qui est confirmé par les visites. Ici le jury assiste à la sortie de deux essaims.

Le deuxième rucher est situé au lieu-dit «Le Malran», en retrait de la route qui, de St-Ursanne, monte vers Les Rangiers. Le rucher est de construction récente, par les soins de l'apiculteur. Les ruches BJ achetées d'occasion sont dans un état qui peut être qualifié de bon.

Selon les dires de l'apiculteur, les reines ne sont que partiellement marquées, gros handicap pour un rucher de cette importance. Les annotations pour la conduite du rucher sont assez rudimentaires. En outre le jury doit relever que l'apiculteur ne tient pas de comptabilité. Il est à constater que l'intérêt est porté sur ce qui peut augmenter la production de miel, sans approfondir l'anatomie, la vie ou les maladies de l'abeille.

Le matériel d'extraction et de maturation est en bon état et propre.

Les connaissances théoriques sont imprécises, voire inexistantes dans certains domaines. Le travail pratique est à l'image de la théorie, sans grande précision et parfois avec précipitation.

Deuxième visite : même impression que lors du premier passage, trop de colonies pour le temps et les capacités de l'apiculteur. Quelques ruches sont fortes, d'autres sont faibles, on a même vu quelques essaims qui auraient mérité d'être nourris.

Un élevage est en ruchettes de fécondation, un autre est en préparation. De nombreuses cellules semblent bien se développer. Le jury souhaite qu'il se déroule dans de bonnes conditions, car le rucher a un grand besoin de renouvellement de reines.

Le jury lui accorde: 9-8-8-8-7-7-7-10-8-9-6-6-6 = 114 points, médaille de bronze.